

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 28 avril 2025 - 1,50 €

N° 133

La Charité humble et forte de François

Évêque d'Amérique latine élu pape l'année même des JMJ de Rio de Janeiro, au Brésil en 2013, à la fois humble et fort, Jorge Mario Bergoglio a été le choix de la Providence pour une Église qui cherchait un nouveau souffle évangélisateur.

Après la renonciation de Benoît XVI, le pape allemand élu à la veille des JMJ de Cologne en 2005, le pape François a repris le gouvernail de la Barque de Pierre avec une détermination vigoureuse qui lui a inspiré son célèbre discours des *Quinze maladies de la Curie* à l'intention des cardinaux en poste à Rome... C'est le discours d'une « révolution franciscaine » qui peut concerner chacun des fidèles de l'Église catholique autant que la Curie, dans un appel à l'ouverture fraternelle, à l'humilité et au désintéressement.

Dans sa simplicité et son indépendance d'esprit, Jorge Mario Bergoglio, devenu le Pape François en référence à saint François d'Assise, était animé, depuis ses tribulations face aux dictateurs en Argentine, par une spiritualité franciscaine qui a complété l'esprit de saint Ignace de Loyola. Il alliait ainsi l'amour de la Nature et des pauvres au dynamisme missionnaire conquérant des Jésuites : il demandait aux catholiques d'aller jusqu'aux

« périphéries » du monde, en privilégiant les plus défavorisés et les plus faibles. Il a pris ainsi à la fois la défense des migrants en danger et la défense des enfants à naître et des personnes en fin de vie : en s'opposant à une « culture du déchet », il a dénoncé à la fois l'avortement, l'euthanasie et l'exclusion xénophobe.

Ce Pape aura été un ardent défenseur des pauvres et de la nature Création divine, comme il l'a montré dans ses deux grandes encycliques *Laudato Si'* et *Fratelli*

Tutti. Il agissait dans l'esprit de l'*écologie intégrale* souhaitée par Paul VI, amorcée par Jean-Paul II et déjà énoncée par Benoît XVI, pour la sauvegarde de l'humanité.

Formé à l'école de Paul VI, un apôtre du développement, François aura été un avocat du Tiers-Monde, comme en Amazonie. Lecteur du *Sang du Pauvre*, le manifeste fulminant et profond du tribun catholique français Léon Bloy, le pape argentin a pris le relais de l'engagement de Paul VI



SOMMAIRE

P. 1 : La Charité humble et forte de François
P. 2 : Le paradoxe François.
P. 3 : Lectures.
P. 4 : François en plein cœur. – François bis ?
P. 5 : Repentance.
P. 6 : Nantes. – Trains.
P. 7 : Crèches.
P. 8 : Le vote des femmes.

■ **Église** : Les obsèques du pape François ont été célébrées sur la place Saint-Pierre à Rome en présence de 250 000 personnes et 54 chefs d'État ou de gouvernement. Son cercueil a été transporté par la papamobile jusqu'à la basilique Sainte-Marie Majeure où il a été déposé dans la niche qui a été aménagée dans une nef latérale. Le long des rues il y avait une foule très nombreuse, où on remarquait un grand nombre d'adolescents venus pour la canonisation du jeune saint Carlo Acutis, qui a été remise à plus tard.

■ **Ukraine** : Des pourparlers entre Américains, Ukrainiens et Américains ont eu lieu à Londres le 22 avril, tandis que l'émissaire américain, Steve Witkoff, était à Moscou. Les missiles russes continuent à tomber sur Kiev, faisant des dizaines de victimes, malgré le prétexte du cessez-le-feu.

Le 26 avril, lors des obsèques du pape François, Volodymyr Zelinsky et Donald Trump ont pu dialoguer directement, assis face à face sur deux fauteuils rouges dans la basilique Saint-Pierre durant un quart d'heure sans aucun intermédiaire. Une photo qui a fait le tour du monde.

En réponse à une question de journaliste, le 27 avril, le président Trump a exprimé la conviction que l'Ukraine était prête à abandonner la Crimée à la Russie en échange de la paix...

Les Russes ont repris l'intégralité de la région de Koursk et ont remercié leurs alliés nord-coréens pour leur contribution militaire.

■ **Espagne** : Le Premier ministre Pedro Sánchez a annoncé, le 22 avril, que le

dans l'« option préférentielle pour les pauvres ». Il s'est ainsi opposé aux idolâtries de l'Argent et de la Force et aux discours idéologiques qui les véhiculent aujourd'hui.

François a aussi poursuivi l'œuvre prophétique de ses prédécesseurs pour la réconciliation des chrétiens, de Jean XXIII à Benoît XVI, dans l'incontournable complémentarité des papes : il a continué le rapprochement œcuménique avec les protestants mais aussi avec les orthodoxes, en de multiples rencontres, dans l'esprit du baiser de paix de 1964 entre Paul VI et Athénagoras à Jérusalem et dans le prolongement de l'encyclique de Jean-Paul II *Ut Unum sint* en 1995.

Jésuite du XXI^e siècle, ce pape a rendu un vibrant hommage à la mémoire de Blaise Pascal pour les 400 ans de ce génie sanctifié, qui avait vigoureusement critiqué les Jésuites de son époque... Il a même déclaré ne pas être opposé à la béatification du penseur chrétien qui avait désigné le domaine de la Charité du Cœur comme l'ordre surnaturel de la vie, infiniment supérieur aux domaines de la force et de l'intelligence humaines. C'est de cet ordre de la Charité que François a été l'ardent serviteur, présent jusqu'à son dernier souffle parmi le peuple de Dieu, jusqu'à l'heure de la Résurrection du Christ.

Denis Lensel *



* **Auteur de**
François le
successeur – la
complémentarité des papes
(éditions Pierre Téqui) et de
Le Bonheur de

Pascal – Lettre ouverte au Pape François (éditions Saint-Léger)

Le paradoxe François

François est décédé le lundi de Pâques, alors même que la veille, dimanche de la Résurrection, il bénissait encore la foule amassée sur la place Saint-Pierre de Rome. En décidant, l'an passé, de faire de l'année 2025 celle du Jubilé de l'Espérance, il ne s'imaginait sans doute pas – encore qu'il en avait peut-être la prescience – qu'elle s'appliquerait d'abord à lui.

Depuis, les hommages affluent de toutes parts, laissant croire que ce pape a toujours fait l'unanimité en sa faveur au cours de son pontificat, ce qui n'est pas le cas, comme pour ses prédécesseurs d'ailleurs. En ce qui le concerne, les avis divergents, qui ne manqueront pas de s'exprimer à nouveau quand viendra le temps du bilan, résultent du caractère déroutant de sa pensée et de l'expression de celle-ci, soufflant souvent le chaud et le froid.

Après deux papes jugés conservateurs, Jean-Paul II et Benoît XVI, François est monté sur le trône de Saint Pierre avec la réputation d'un progressiste. Dès le début de son pontificat, il a semblé effectivement s'inscrire dans cette vision en matière sociétale, s'interdisant de juger les personnes homosexuelles. Mais à la fin de son pontificat, il a utilisé un terme péjoratif à leur égard, même s'il s'en est excusé un peu plus tard, tout en ouvrant la possibilité, par sa déclaration doctrinale *Fiducia supplicans*, de bénir les couples formés par des personnes du même sexe, sans pour autant approuver cette forme d'union.

Et ceux qui misaient sur son ouverture sur la ques-

tion de l'avortement, en raison de sa compassion pour les femmes y ayant eu recours, auront compris qu'ils faisaient fausse route quand François a ouvert la voie à la béatification du Roi Baudouin en raison même de l'opposition radicale de celui-ci à cette pratique.

De même, avec les traditionalistes. Alors qu'en 2015, il fait inscrire la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, société de prêtres intégristes, dans la liste des instituts de vie consacrée, il publie, en 2021, la lettre apostolique *Traditionis custodes* qui annule l'élargissement accordé par son prédécesseur pour la célébration de la messe dans le rite extraordinaire antérieur à 1962.

Il en est allé pareillement dans son mode de gouvernement de l'Église. Le Pape François a lancé, en 2020, un Synode sur la synodalité, dont les conclusions, quatre ans plus tard, mettent l'accent en faveur d'une Église plus participative, inclusive et moins cléricale. Pourtant, il aura été, tout au long de son pontificat, un pape autoritaire, court-circuitant les organes officiels pour faire aboutir ses projets. Ainsi a-t-il eu recours à la création de groupes de travail ad hoc composés de ses proches, comme le C9 pour la réforme de la curie romaine, ou la désignation de délégués spéciaux, autorisés à transgresser les règles en vigueur, comme pour la réforme de l'Ordre de Malte.

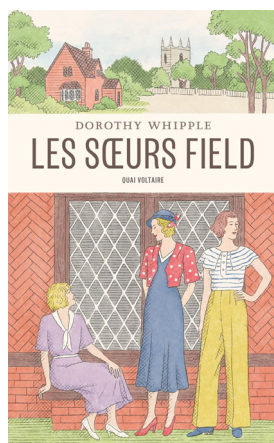
Pape du Nouveau Monde, dans tous les sens du terme, François a semblé se désintéresser de l'Europe et de la France en particulier, refusant de considérer ses incursions sur son territoire, à Strasbourg, Marseille et Ajaccio, comme des visites faites au pays lui-même.

Pourtant, il n'a pas manqué de saluer et d'honorer de grandes figures spirituelles de notre pays, en canonisant Charles de Foucault et en souhaitant la béatification de Blaise Pascal.

Jusqu'à l'encyclique *Laudato Si'* sur la sauvegarde de la maison commune, sans doute la plus remarquée et la plus marquante du pontificat, encensée par les écologistes mais où la contradiction est plutôt du côté des lecteurs, le Saint-Père ayant beau jeu de s'étonner que ceux qui s'opposent aux organismes génétiquement modifiés (OGM) puissent se satisfaire des expérimentations sur les embryons humains vivants.

En fait, François a déjoué tous les pronostics. Son progressisme avait peu à voir avec l'idée d'une Église vidée de ses traditions et adoptant une attitude intellectuelle. Le dépouillement qu'il appelait de ses vœux était moins dans les rites et les idées que dans l'attitude personnelle, dénonçant, dès sa prise de fonction, la mondanité sous toutes ses formes et choisissant de délaisser les appartements pontificaux pour la plus modeste résidence Sainte-Marthe. C'est cette simplicité qui, en décembre 2024, lui a fait préférer, à la pompe de la réouverture de Notre-Dame de Paris, la clôture d'une session d'étude sur la piété populaire en Corse. C'est cette simplicité non feinte qui restera d'abord dans le souvenir des fidèles et même des non-croyants et sur laquelle ses successeurs pourront difficilement revenir dans la pratique de leur fonction.

Si tel est l'héritage que le Pape François laissera dans les mémoires, il n'est pas secondaire car, à la différence



ROMAN

Ode à la sororité

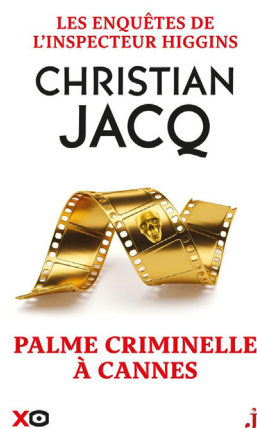
Angleterre, années 1930. La famille Field a survécu à la guerre et s'installe dans un confort bourgeois. Les trois jeunes filles de la maison se sont mariées avec des hommes au statut et au caractère différents. L'aînée Lucy vit heureuse à la campagne et continue de veiller sur ses jeunes sœurs. Vera, la plus belle du trio, a épousé un homme ennuyeux et cherche des échappatoires. Quant à Charlotte, elle vit avec un sadique qui la maltraite ainsi que ses enfants. Avec finesse, Dorothy Whipple décrit les dysfonctionnements et les mécanismes d'emprise au sein du couple.

« Les Sœurs Field », Dorothy Whipple, Quai Voltaire, 416 p., 24 €.

POLAR

Sortie de scène

Après avoir rempli le rôle de scribe, Christian Jacq se glisse dans la peau d'un fin limier de Scotland Yard au flegme et à l'humour so british. Par un heureux hasard, l'ex-inspecteur-chef



Higgins se trouve près de Cannes quand la comédienne anglaise Carla Haverstock, pressentie pour le prix d'interprétation féminine, décède ainsi que Hitchcock, son caniche. Sa voiture a percuté un arbre avant d'exploser ; le sabotage est indéniable. Le milieu du cinéma et les défenseurs de la cause animale sont en émoi. Starlette jalouse, producteur éjecté... la liste des suspects est longue.

« Palme criminelle à Cannes », Christian Jacq, XO éditions, 256 p., 14,90 €.

MOBILISATION

Liberté pour Boualem Sansal

Notre compatriote Boualem Sansal a été arrêté le 16 novembre 2024 à Alger puis condamné à cinq ans de détention. Son « crime » : avoir exprimé des opinions qui ont déplu au pouvoir algérien. Âgé et atteint d'un cancer, il a été incarcéré malgré une santé dégradée. La place d'un écrivain n'est pas en prison et la liberté d'expression doit être défendue. Son éditeur publie le discours pour la paix et la liberté qu'il a prononcé lors de la

BOUALEM SANSAL DISCOURS POUR LE PRIX DE LA PAIX DES LIBRAIRES ET ÉDITEURS ALLEMANDS

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN, 16 OCTOBRE 2011



3,90€ / N°66

remise d'un prix à Francfort-sur-le-Main, en 2011. Les bénéfices de ce manifeste iront intégralement à son comité de soutien international.

« Discours pour le Prix de la paix des libraires et éditeurs allemands », Boualem Sansal, Gallimard, coll. Tracts, 64 p., 3,90 €.

REVUE

L'Écosse

Les Highlands, terre de légendes et de batailles. C'est dans ce territoire écossais balayé par le vent et la pluie que A/R, le magazine du voyageur, nous emporte à la découverte des lochs et des vaches au poil long et aux cornes dressées. Autres sujets abordés : Deauville, le Centre-Val de Loire, un safari en Zambie, Cognac...

À/R magazine, printemps 2025, 7,50 €. En kiosque et en librairie.



prochain budget de l'État comportera un plan d'investissement de 10,47 milliards d'euros pour la Défense dont le budget sera porté de 1,4 % à 2 % du produit intérieur brut dès 2025.

■ **Belgique** : Le Premier ministre Bart De Wever a confirmé, le 23 avril, que son pays portera son effort de défense à 2 % du PIB dès 2025, essentiellement par l'achat de nouveaux avions américains F-35.

■ **États-Unis** : Les ventes d'automobiles Tesla ont baissé de 13 % sur un an, en partie du fait de l'engagement politique d'Elon Musk auprès de l'administration Trump. Elon Musk a dit, le 22 avril, qu'il allait s'éloigner du programme « DOGE » de réduction des effectifs publics et se consacrer plus à son entreprise dès le mois de mai.

■ **Turquie** : Un séisme de magnitude 6,2 a touché la mer de Marmara le 23 avril, à 20 km des côtes du district de Silivri. Il a été ressenti à Istanbul et dans sa région. Il y a eu peu de dégâts mais environ 150 victimes de la panique, des gens ayant sauté dans la rue depuis leur balcon.

■ **Inde** : Au moins trois tireurs ont tué 26 touristes le 22 avril à Pahalgam dans le Cachemire indien. À la suite de quoi l'Inde, qui soupçonne un groupe islamique soutenu par le gouvernement pakistanais, a annulé tous les visas des Pakistanais sur son sol et le Pakistan a rétorqué en faisant de même à l'égard de ses visiteurs indiens et en interdisant son espace aérien aux avions indiens.

des grandes réformes qu'il aurait peut-être souhaitées sans pouvoir les mener complètement à bien, celui-ci est un modèle que chacun peut faire sien pour son plus grand profit.

Fabrice de Chanceuil

François en plein cœur

On ne manquera pas de vaticaniste, historiens, sociologues, théologiens, pour évoquer, chacun selon ses talents, la figure, l'héritage, les ombres (supposées à cause de l'audimat) et les lumières (réelles, celles-là) du Pape François. Impressionnés par tant de compétences, incapables de se hisser à ces niveaux, les chrétiens de base s'en tiennent à ruminer leur peine et à prier. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi, pour exprimer notre sidération, notre désarroi, notre espérance, de nous en remettre à deux grandes voix. Celle du père de Lubac d'une part, celle du Pape François, de l'autre. Nous venons d'écrire, « d'une part et de l'autre » en réalité, la même part ainsi qu'on va le voir !

Le Père de Lubac, depuis notre première lecture de ses *Paradoxes*, voici plus de soixante ans, éclaire notre route. Les exercices de Saint Ignace au long Cours en quelque sorte. Pénitent obéissant, nous ne manquons pas d'en suivre les directives jusqu'à celle-ci : « Que chacun s'éprouve et se laisse éprouver par Dieu. Et puis, s'il lui faut parler, qu'il parle... En tenant compte des règles de transposition qu'exigent, d'une part, discrétion et pudeur, et que, d'autre part, nécessite le sujet traité, l'idéal serait

de ne rien écrire que par le besoin de sortir de soi ce que l'on porte en soi ; par nécessité de s'en délivrer en quelque sorte en le « mettant à jour » (1). Eh bien ! autant nous étions éprouvés par Dieu, autant nous luttons contre le besoin de sortir de nous ce que nous portions. Pour la première fois, nous nous dérobons aux directives de celui qui était devenu notre père spirituel...

Il aura fallu que le cardinal Bergoglio, la veille du conclave qui l'élirait Pape, cite le Père de Lubac durant les quatre minutes de son intervention. Plus encore, il aura fallu qu'il fasse sienne sa mise en garde contre la « mondanité spirituelle, le plus grand mal qui puisse arriver à l'Église » Rien d'autre que le principal thème des *Mémoires* de Jonas, titre retenu pour un livre toujours annoncé et encore jamais paru. Je crois peu aux signes, laissant cela à mes amis charismatiques... mais là !

Dès lors, ce n'est plus seulement le père de Lubac, mais le Pape lui-même (excusez du peu) qui a pris le relais. Il faudrait tout citer. On se limitera à ceci : « (le) cancer diabolique qui naît du désir de détruire la réputation d'une personne, agresse également le reste du corps ecclésial et le blesse gravement lorsque, pour des intérêts mesquins ou pour couvrir ses propres manquements on se coalise pour traîner quelqu'un dans la boue ». (1)

Et, surtout à cela : « Il est nécessaire que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin... Dire non aux abus, c'est dire non, de façon ca-

tégorique, à toute forme de cléricalisme, lutter contre toute forme de corruption, spécialement la corruption spirituelle » Chaque baptisé !

Et voici que le Pape François, libéré d'une souveraineté qui lui pesait, peut enfin s'occuper à plein temps de l'essentiel. Dès lors, et en exclusivité pour les lecteurs de *La Nation Française*, ce scoop : *Les Mémoires* de Jonas vont, enfin, paraître par-delà l'annonce qui en est faite depuis trop longtemps sur le site des éditions du Jubilé.

Jean-Claude Didelot

(1) Henri de Lubac sj, *Paradoxes et Nouveaux Paradoxes*. Aubier Montaigne 1955.

François bis ?

Le défunt pontife laisse un héritage dont il ignorait lui-même ce qu'il en adviendrait après lui. En réalité, il part sur un sentiment d'inachèvement. Il aura engagé beaucoup de chantiers mais qui ne sont pas allés jusqu'au bout. Les congrégations qui se réunissent désormais chaque jour entre cardinaux jusqu'à l'ouverture du conclave sont précisément destinées à évaluer les enjeux en vue du prochain pontificat. À partir de ces discussions pourra se dessiner le profil idéal du successeur.

L'Église semble être arrivée au confluent de deux exigences qui, à plusieurs égards, paraissent en tension : la mondialisation et la gouvernance. Pour s'être étendue jusqu'aux confins de la terre, elle doit approfondir ses racines. Ou en d'autres termes, elle répond à la description qui veut que si le centre est partout, la cir-

conférence n'est nulle part. Jamais le collège cardinalice des 135 électeurs n'aura été plus universel – catholique veut dire universel. 67 pays sont représentés. Pour la première fois dans l'histoire, Européens (dont 19 Italiens), Étatsuniens (10) et Canadiens (4) ne comptent que pour exactement 50 % du total : 68 sur 135. Compte tenu de l'âge moyen des uns et des autres, ils devraient devenir minoritaires dès le lendemain du conclave.

François, qui en a nommé 108 sur les 135, a donc réussi pleinement à faire entrer les périphéries dans le centre. Pape « du bout du monde », comme il se présentait lui-même au balcon à son élection, il aura reculé encore les frontières. Ce sujet ne devrait donc pas être débattu ; les cardinaux qui sont les plus éloignés les uns des autres, sauf à intégrer la Curie (31 cardinaux électeurs y travaillent), vont faire plus amplement connaissance, mais le périmètre ne sera pas remis en cause. De même que ne sera pas au centre du jeu l'exercice de la diplomatie pontificale à travers le monde qui fait l'objet d'un large consensus. L'une des dernières décisions du Pape François a été la réforme de l'école des Nonces pour l'adapter à la nouvelle grammaire internationale de l'Église.

L'essentiel des échanges portera sur la gouvernance de l'institution. Rien de nouveau sous le soleil. Les Actes des Apôtres nous rapportent les premières assemblées de ce type. François a été choisi en 2013 d'abord pour gouverner. L'abdication de Benoît XVI avait laissé trop de problèmes en suspens. La maladie de Saint Jean-Paul II avait déjà ouvert la boîte de Pandore.

Les critiques qui se font entendre à Rome ces derniers jours visent principalement cet aspect du pontificat. La personne de François est unanimement révéree, même parmi ses adversaires, mais pas le pontificat. Cela dépasse les controverses sur la bénédiction des couples homosexuels, l'ordination d'hommes mariés, la place des femmes, ou l'instruction des cas d'abus sexuels. La question fondamentale est celle de l'exercice de l'autorité, la pratique de la collégialité, la dévolution des compétences, bref toutes les modalités du gouvernement au centre. Elle touche à la constitution même de l'Église, notamment la séparation des pouvoirs au sein de ce qui est encore une monarchie absolue. La réforme de la Curie a été engagée. Beaucoup attendent plus.

L'issue du conclave nous dira comment les cardinaux auront priorisé les enjeux du moment entre mondialisation et gouvernance. Un vaticaniste avisé affirmait qu'il n'y aurait pas de François II. Aurons-nous cependant un François bis ?

Dominique Decherf

Repentance

Extraordinaire Emmanuel Macron ! Quand il ne court pas le monde ou n'étend pas son bras sur un Volodymyr Zelensky en discussion avec Donald Trump dans la basilique Saint-Pierre, il revient à ses vieilles lubies comme la repentance. Pour lui, en effet, c'est une constante : la France doit faire pénitence pour son comportement passé à l'égard des peuples qu'elle a colonisés. Autrefois, on parlait du passé commun entre les uns et

les autres, un peu à la manière de ces Gallo-Romains nés de la conquête du pays par notre voisin d'au-delà des Alpes. D'ailleurs, on ne demande jamais de dommages-intérêts à l'Italie pour avoir envahi la future France, tué ou réduit en esclavage des centaines de milliers de Gaulois et fait périr Vercingétorix dans une sordide prison romaine ; rappelons que, une génération après la défaite gauloise, la civilisation gallo-romaine se mettait en place.

Or, en une semaine, dans sa désormais habituelle démarche de repentance, le président de la République a, par deux fois, travesti l'Histoire. Il ne s'agit pas, là, de reconstruire le passé en éliminant tout ce qui pourrait faire tâche ou de refuser toute approche critique du passé colonial, mais tout simplement de connaître les faits afin de ne pas tomber dans une vision partisane ne voyant que le mauvais côté des choses en faisant tout retomber sur la France.

Tout d'abord, au sujet d'Haïti, il a envisagé, le 17 avril, de rembourser l'indemnité de 150 millions de francs or qui avait dû être versée à la France en 1825 pour prix de la reconnaissance de son indépendance, effective depuis 1804 après de terribles combats contre les troupes françaises. Or, s'il y eut des massacres d'Haïtiens, on ne peut passer sous silence ce qu'on pourrait appeler le génocide des familles blanches de cette partie française de l'île de Saint-Domingue. Plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants furent victimes d'une véritable épuration raciale, planifiée par le général Dessalines — futur et éphémère empereur sous le nom de Jacques

■ **Algérie** : En 2024, l'Algérie a expulsé plus de 30 000 migrants subsahariens. Le plus souvent, elle les abandonne dans le désert en un lieu-dit « le point zéro » dont ils doivent descendre à pied sur une quinzaine de kilomètres, dans une chaleur souvent extrême et après avoir été dépouillés de leurs maigres biens, jusqu'à des camps autour d'Assamaka au Niger. Le 19 avril 2025, 1 100 personnes ont été ainsi expulsées en une seule fois, un record qui risque de se renouveler, le nombre des expulsés ayant largement dépassé 4 000 au mois d'avril. Les accusations de violences injustifiées, voire de viols, se multiplient contre les forces de l'ordre algériennes.

■ **Roumanie** : L'annulation du premier tour de l'élection présidentielle le 6 décembre 2024 par la Cour constitutionnelle a été « suspendue » par un juge de la Cour d'appel de Ploiesti le 24 avril, sans que cela ne semble avoir de conséquences pratiques...

Iran : Une très puissante explosion a eu lieu le 26 avril dans le port commercial de Bandar Abbas dans le sud du pays. Il y a des centaines de blessés et plus de 20 morts.

■ **Canada** : Un automobiliste de 30 ans et défavorablement connu des services de police a foncé dans la foule d'un festival de rue philippin, le 26 avril à Vancouver, faisant au moins 9 morts.

■ **Faits divers** : Un lycéen de 16 ans a tué une de ses condisciples de 15 ans (57 coups de couteau) et a blessé trois autres camarades, dans le lycée privé Notre-Dame-de-Toutes-Aides à Nantes, le 24 avril. L'assassin a été interné en hôpital psychiatrique.

Un jeune homme musulman, d'origine malienne, a été tué de 50 coups de couteau dans la mosquée de La Grande-Combe, près d'Alès (Gard) le 25 avril. L'assassin, que la police désigne par le nom d'Olivier H. serait un jeune homme d'origine bosniaque. Il s'est rendu lundi 28 avril à la police italienne. La scène a été filmée par une caméra de surveillance et par le téléphone de l'assassin. Le Premier ministre a dénoncé une « *ignominie islamophobe* ». Mais le ministre des Outre-Mer, Manuel Valls, a récusé, au grand jury RTL, l'emploi du mot « *islamophobe* », « *invention des mollahs iraniens* ».

Un homme de 23 ou 24 ans a reçu plusieurs coups de couteau dans la soirée du 24 avril sur la dalle routière de la gare du Nord à Paris. Son pronostic vital est engagé. L'agresseur a été arrêté.

■ **Bétharram** : Dans le livre *Le Silence de Bétharram* (sorti en librairie le 24 avril), d'Alain Esquerre, porte-parole du collectif des victimes, la fille de François Bayrou, Hélène Perlant, 53 ans aujourd'hui, témoigne des violences physiques dont elle a été victime lors d'une colonie de vacances alors qu'elle était élève de cet établissement et avait 14 ans. Elle affirme qu'elle n'en avait jamais parlé à son père qui n'était donc pas au courant. Celui-ci sera inter-

ler — dans son décret du 22 février 1804, qui fit entre 3 000 et 5 000 morts. Seules auront été épargnées les femmes acceptant d'épouser des Noirs, les autres étant violées, décapitées et éviscérées. Quand on se réfère à l'Histoire, il ne faut rien oublier.

Ensuite, à Madagascar le 24 avril, il a déclaré vouloir créer les « conditions » du « pardon » pour la colonisation de la Grande Île — quatrième du monde par sa superficie. Fidèle à sa méthode vainement mise en place pour l'Algérie, il a annoncé l'installation d'une « commission mixte franco-malgache d'historiens » autour « des guerres de décolonisation et des atrocités », notamment en 1947 lors d'une révolte particulièrement meurtrière. Mais, quand on regarde l'état du pays et son évolution depuis l'indépendance de 1960, on peut s'interroger sur ce qu'il est advenu de la mise en valeur accomplie durant la période française. Le pays a en effet été ruiné par une catastrophique expérience socialiste qui a duré de 1975 à 1991 et qui se voulait une transposition du modèle soviétique. En fait, en 1960, l'autosuffisance alimentaire était assurée et les exportations de riz courantes et régulières, le pays pouvant même être considéré comme le seul d'Afrique sud-saharienne en voie de développement. Le chef de l'État français connaît-il cette réalité ?

Jean Étèvenaux

Nantes

Frappée de 57 coups de couteau, une lycéenne est morte à Nantes le 24 avril, et trois de ses camarades ont été plus ou moins gravement

blessés. Mis hors d'état de nuire grâce au courage d'un technicien en informatique, l'auteur de l'agression, lui-même lycéen, a été interné dans un établissement psychiatrique.

Comme toujours après une agression mortelle, les déclarations officielles n'ont pas manqué. « *On ne peut rester sans rien faire* », s'est exclamé François Bayrou. Ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne a déclaré qu'« *empêcher l'introduction des armes blanches au sein des établissements scolaires est une priorité* », avant de rappeler que « *la santé mentale est une grande cause nationale* ». Dans les médias, un débat sur l'installation de portiques de sécurité dans les établissements scolaires a ponctué la tragédie de Nantes, qui a vite disparu dans le flot des événements.

Un grand sociologue du siècle dernier disait que « *le fait divers fait diversion* ». C'est vrai, mais l'agression commise le 24 avril n'est pas un fait divers puisqu'elle nous amène à une réflexion capitale. La mort de la lycéenne nantaise est le résultat d'une carence politique, que la pandémie de Covid 19 avait cruellement soulignée et qui a été analysée avec une remarquable précision par un rapport sénatorial en juillet 2023. Cette carence concerne la santé mentale des Français, déclarée « *priorité nationale* » sans que cette belle intention soit suivie d'effets.

Signée le 15 avril dernier par plusieurs psychiatres et professeurs de psychiatrie, une tribune publiée par *Le Monde* dénonce un « *désengagement chronique* » des pouvoirs publics que de trop nombreux patients peuvent constater. Au manque de

médecins, aux fermetures massives de lits d'hôpitaux, s'ajoute la pénurie de nombreux médicaments indispensables. L'un d'entre eux, « *la quétiapine, utilisée dans la schizophrénie et les troubles bipolaires, connaît une rupture d'approvisionnement totale* » et de nombreux antidépresseurs font défaut.

Comme dans d'autres domaines, les causes de la crise du secteur psychiatrique sont trop nombreuses et trop étroitement liées pour que des gouvernements préoccupés de leur propre survie puissent se donner les moyens d'agir.

Les fermes déclarations et les mines consternées des officiels accourant sur les lieux des tragédies n'empêcheront pas la souffrance silencieuse d'innombrables patients et les passages à l'acte meurtriers.

Claudine Uzerche

Trains

Les syndicats du groupe à capitaux publics Sncf, CGT-Cheminots et SUD Rail, ont déposé des préavis de grèves pour les prochains ponts (notamment du 5 au 11 mai) avec menaces sur les départs en vacances suivant. Ils estiment que la Sncf, qui a transporté 126 millions de voyageurs en 2024, a gagné 1,6 milliard d'euros sur cet exercice et doit « partager » avec ses salariés. La direction s'en tient aux négociations salariales — validées en novembre dernier avec 2,2 % d'augmentation —, et fait plutôt ressortir les 20 milliards de subventions diverses reçues de la part de l'État — et donc du contribuable — chaque année, dont plus de 3 milliards pour subventionner le régime

de retraites dérogatoire des cheminots. Selon les estimations, un jour de grève coûterait de 10 à 20 millions d'euros à la compagnie. 50 % des usagers auraient déjà annulé leurs billets pour le 8 mai pour être certains d'être remboursés. La plupart cherchent des solutions de remplacement : véhicule personnel, covoiturage, autocar... qui (sauf l'avion) vont entraîner de gros embouteillages sur les autoroutes. D'autres renoncent à partir ou décalent leurs vacances. Bref c'est une désorganisation supplémentaire dans une économie déjà quasiment à l'arrêt dans notre pays chaque mois de mai.

L'image de l'entreprise publique est ainsi un peu plus détériorée, alors que les débuts d'une concurrence se font jour sur les trajets entre Paris et l'Italie (le succès revendiqué de la compagnie Trenitalia sur ses lignes Paris-Turin voire Paris-Marseille) et bientôt sur les lignes de l'Ouest avec la future compagnie Proxima qui a levé plus d'un milliard d'euros auprès surtout de la société de capital-investissement Antin Infrastructure Partners (celle-ci possède un tiers des trains circulant en Grande-Bretagne), pour commander 12 rames de TGV qui devraient circuler, en principe dès 2027 ou 2028, entre Paris et Bordeaux.

Par ailleurs le « Pass rail » à 49 euros par mois, qui permettait à des jeunes gens de 16 à 27 ans de voyager librement sur les lignes intérieures (sauf TGV) durant l'été, ne sera pas reconduit cette année pour économiser 15 millions d'euros (financés à 80 % par l'État et à 20 % par les régions) et parce qu'il n'a touché qu'un

tiers de sa cible (235 000 vendus au lieu des 700 000 escomptés, mais peut-être aurait-il fallu aussi proposer des solutions d'hébergement ?). Par rapport au coût d'un jour de grève, la suppression de cette offre, qui permettait à ses bénéficiaires de découvrir les beautés de leur propre pays – au lieu de prendre l'avion à prix cassé vers des destinations exotiques où le tourisme de masse fait plus de mal que de bien – paraît à la fois dérisoire et bien triste.

Paul Chassard

Crèches

Le groupe privé de crèches People & Baby, troisième réseau de crèches français avec 583 lieux, détient également des crèches dans 10 autres pays. Elles sont exploitées, en délégation de service public, au service des communes, ou en lien avec de grandes entreprises. Le réseau est resté aux mains de ses principaux fondateurs de 2004 à 2024. Il est à l'origine d'une Fondation pour l'enfance, sous l'égide de la Fondation de France, dont les statuts ont été validés en 2012, et qui s'intéresse au sort des enfants de Madagascar, de Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Cambodge, du Brésil, voire de Suède... Une ouverture sur le monde et un désintéressement bien nécessaires pour contrebalancer l'image douteuse qu'avait donné l'un des cofondateurs, Thomas Fabius, le fils de l'ancien Premier ministre, à la réputation de flambeur, mais qui avait été évincé par les autres actionnaires non sans mal.

Le groupe est passé, en avril 2025, sous le contrôle du fonds de pension Alcen-

tra, filiale du gestionnaire de patrimoine américain Franklin Templeton. C'est qu'à un problème structurel de dette dû à un développement à marche forcée, de pénurie du personnel et de mauvaise gestion de celui-ci, s'est ajoutée l'énorme crise provoquée par la mort scandaleuse d'une fillette de 11 mois en juin 2022 dans une de ses « microcrèches » à Lyon. L'employée, qui avait fait ingérer du déboucheur d'évier au bébé « pour la faire taire », a été condamnée à 25 ans de prison le 3 avril.

Mais d'autres cas de maltraitance d'enfants ou de négligences supposées dans d'autres établissements ont été révélés par une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) en avril 2023, dans les médias ou dans les livres *Babyzness*, des journalistes Bérengère Lepetit et Elsa Marnette, ou *Le prix du berceau*, des journalistes Daphné Gastaldi et Mathieu Périsset, qui ont donné lieu à une commission d'enquête parlementaire le 31 janvier 2024.

L'auteur du best-seller *Les Fossoyeurs*, Victor Castanet, qui avait révélé le scandale des Ehpad privés Orpea, va également publier une grande enquête sur les dérives des crèches en mal de rentabilité. Elles présentent les mêmes symptômes de rationnement des soins et de la nourriture, et de « burn-out » de nombreux personnels mal formés et mal encadrés. Les crèches privées ne représentent que 20 % des places disponibles, mais 80 % des places nouvelles offertes chaque année grâce à des aides fiscales dont les grands groupes ont profité pour offrir un service à leurs employés jeunes parents.

rogé par une commission d'enquête parlementaire le 14 mai. La congrégation de Bétharram a cependant précisé qu'elle n'avait été l'organisatrice de la colonie de vacances en question.

■ **Affaires** : La Cour d'appel de Paris a demandé, dans un arrêt du 23 avril, à l'Autorité des marchés financiers (AMF) de revoir sa position sur la scission de Vivendi en plusieurs entités cotées sur différentes Bourses européennes. La Cour d'appel a donné raison aux actionnaires très minoritaires qui estiment que le groupe Bolloré, actionnaire principal, aurait dû leur faire une offre publique d'achat avant de procéder à la scission.

■ **Médias** : Le fisc a notifié un redressement de 189,9 millions d'euros à Lagardère médias sur la vente de Lagardère Sports and Entertainment à l'Américain HIG Capital en 2020, et un autre de 6,5 millions d'euros à Hachette Livre qu'elle accuse d'avoir appliqué une TVA réduite à 5,5 % pour des ventes relevant de la TVA au taux normal de 20 %. Ces deux entités sont la propriété du groupe Bolloré.

■ **Acier** : Le groupe indien Arcelor Mital a annoncé la suppression ou la délocalisation vers l'Inde ou la Pologne de 1 000 emplois en Europe de l'Ouest. 636 emplois (sur 7 100) seront supprimés en France notamment dans le nord avec la fermeture des sites de Denain et Reims. L'acier français n'est pas compétitif, face à la surproduction chinoise, à cause du prix de l'énergie. L'investissement dans un « plan de décarbonation » (électrification)

des Acières de Dunkerque (1,8 milliard d'euros avec une subvention du gouvernement prévue de 850 millions) semble compromis.

■ **Fonderie** : Le tribunal de commerce de Rennes a validé, le 25 avril, la reprise par le groupe landais Europlasma de l'ancienne fonderie de Renault à Caudan (Morbihan), en redressement judiciaire depuis janvier. La Fonderie de Bretagne produira désormais des obus en plus des pièces automobiles. 266 des 285 salariés sont repris. L'État, la Région et la ville de Lorient ont concouru à un prêt de 7 millions d'euros et Renault a garanti des commandes à hauteur de 25 millions.

■ **Eau** : La Commission européenne a déposé plainte, le 22 avril, contre la France devant la Cour de Justice de l'Union européenne, à cause de la pollution excessive des eaux potables par les nitrates, qui met la santé des consommateurs en danger.

■ **Islamisme** : Le tribunal administratif de Lille a annulé, le 23 avril, la résiliation du contrat d'association liant le lycée Averroès à l'État, qui avait été décidée en 2023 par le préfet du Nord à cause, entre autres, d'un financement par le Qatar. Le financement par l'État et la Région devrait reprendre.

■ **Médecine** : Pour améliorer la situation des « déserts médicaux », le Premier ministre a dévoilé, le 25 avril depuis Aurillac (Cantal), un plan de solidarité qui prévoit que tous les médecins devront donner deux jours par mois à des consultations dans une

zone sans médecins proche de chez eux, avec un système d'incitations et de sanctions. L'idée de mettre fin à la liberté d'installation des jeunes médecins a en revanche été abandonnée. Les syndicats de médecins ont déposé un préavis de grève pour le 28 avril.

■ **Charente** : Après un nouveau rejet du budget proposé par le président Philippe Bouty (DVG), le 22 avril, par les élus du Conseil départemental de la Charente, ce département est passé sous la tutelle de l'État qui sera exercée par le préfet et la Chambre régionale des comptes (CRC).

■ **Animaux** : Une nouvelle enquête de l'association L214, publiée le 24 avril, met en lumière, avec des enregistrements vidéo insoutenables, de très graves dysfonctionnements à l'abattoir public multi-espèces de Charlieu (Loire).

■ **Prison** : 22 personnes ont été interpellées le 28 avril dans le cadre de l'enquête sur les tirs sur des prisons ou des voitures de gardiens de prison.

Le groupe va fermer 44 sites litigieux ou particulièrement peu rentables avant la prochaine rentrée de septembre. On se lamente de la faible natalité française, mais comment être certains que ces problèmes récurrents dans les crèches n'y contribuent pas ?

P.C.

Le vote des femmes

C'est seulement le 29 avril 1945 que les femmes ont obtenu le droit de vote en France. Si elles avaient obtenu ce droit dès 1944 à l'occasion d'une ordonnance le 21 avril du gouvernement provisoire du Général De Gaulle, c'est à l'occasion d'élections municipales qu'elles ont pu glisser leur bulletin de vote dans les urnes.

Plus que le droit de vote, elles acquièrent le droit d'être éligibles.

L'histoire n'a pas retenu les chiffres de la participation des femmes cette année-là. Elles retournent aux urnes quelques mois plus tard le 21 octobre pour voter aux premières élections

législatives d'après guerre. Elles ne seront que 33 élues sur 586. Aujourd'hui on est toujours loin de la parité, à l'Assemblée Nationale comme au Sénat.

Les femmes peuvent voter, mais elles vont attendre jusqu'en 1965 pour avoir le droit de posséder un compte bancaire et exercer un emploi sans le consentement de leur mari.

Plusieurs fois depuis la Révolution française, le droit de vote des femmes a été abordé mais à chaque fois repoussé. On dit que c'est l'investissement des femmes dans la Résistance qui a fait peser la balance. À l'étranger c'est en Nouvelle Zélande en 1893 qui accorde ce droit aux femmes. Après viendront les Nord-Américaines. Concernant l'Europe, c'est la Finlande qui mène le bal, en 1906, puis l'Uruguay en 1917. En Asie, c'est la Mongolie qui le permet en 1923.

Ce combat est surtout celui des femmes qui ont obtenu ce droit de haute lutte. En France c'est Olympe de Gouges qui en 1791 s'illustre dans ce combat.

Philippe Buron Pilâtre

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com